



Bon d'une
valeur de
CHF 300.-

La Mobilière redistribue 220 millions de francs à ses assurés en 2021!

Profitez, vous aussi, des avantages de cette coopérative.

Le saviez-vous? La Mobilière n'est pas une assurance comme les autres. Car grâce à son ancrage coopératif, ses clients reçoivent de l'argent même quand ils n'ont pas eu de sinistre, et ce, simplement pour les remercier de leur fidélité.

Film d'entreprise de la Mobilière

Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.

Parfois il est nécessaire de prendre un peu de temps pour faire le point sur ses assurances et sa prévoyance. La Mobilière vous propose gratuitement un entretien de consultation et de conseil complet d'une valeur de CHF 300.- et ce, sans engagement aucun.

Intéressé? Il vous suffit d'envoyer un e-mail depuis votre boîte professionnelle avec vos coordonnées complètes à: fribourg@mobilier.ch et un collaborateur de la Mobilière vous contactera.

Conditions: Cette offre est destinée au personnel de l'Etat de Fribourg, pour clients et non-clients de la Mobilière, sans obligation d'engagement.

la Mobilière